



Bruxelles, le 10 septembre 2015
(OR. fr, en)

10898/15

CRS/CRP 29

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Objet: 2551e réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS
(2^e partie) tenue à Bruxelles les 16 et 20 juillet 2015

SOMMAIRE

Page

1. Adoption de l'ordre du jour et des points I 7

Coreper 2^e partie

I

2. Projets de procès-verbaux du Conseil
- a) 3384^e session du Conseil de l'Union européenne (Affaires étrangères), tenue à Bruxelles le 7 mai 2015
 - b) 3389^e session du Conseil de l'Union européenne (Affaires étrangères), tenue à Bruxelles le 18 mai 2015
 - c) 3390^e session du Conseil de l'Union européenne (Affaires générales), tenue à Bruxelles le 19 mai 2015
3. Désignation du nouveau directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
4. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre letton du Comité économique et social européen
5. Politique de Sécurité de l'Assurance de l'Information sur l'ingénierie de sécurité des systèmes d'information et de communication
6. Utilisation d'un produit cryptographique approuvé par le Conseil aux membres non UE de l'Agence Spatiale Européenne
7. Recommandation au Conseil concernant l'agrément d'un produit cryptographique évalué par seconde partie
8. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre de la Cour des Comptes
9. Proposition de virement de crédits n° DEC 20/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015
10. Proposition de virement de crédits n° DEC 23/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015
11. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 10 juin 2015 fixant, conformément au règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil, un taux forfaitaire pour les opérations financées par les Fonds structurels et d'investissement européens dans le secteur de la recherche, du développement et de l'innovation
12. Présentation d'un nouveau projet de dessin national pour une pièce grecque libellée en euros

13. Rapport du Comité des services financiers sur les procédures touchant les actes de niveau 2
14. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 2.7.2015 rectifiant le règlement délégué (UE) n° 625/2014 complétant le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant les exigences pour les investisseurs, sponsors, prêteurs initiaux et établissements initiaux eu égard à l'exposition au risque de crédit transféré
15. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Conseil d'association institué par l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République arabe d'Égypte, d'autre part, en ce qui concerne le remplacement du protocole n° 4 de cet accord, relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative, par un nouveau protocole qui, pour ce qui est des règles d'origine, fait référence à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes
16. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Conseil d'association institué par l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'État d'Israël, d'autre part, en ce qui concerne le remplacement du protocole n° 4 de cet accord, relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative, par un nouveau protocole qui, pour ce qui est des règles d'origine, fait référence à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes
17. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Conseil d'association institué par l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Royaume hachémite de Jordanie, d'autre part, en ce qui concerne le remplacement du protocole n° 3 de cet accord, relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative, par un nouveau protocole qui, pour ce qui est des règles d'origine, fait référence à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes
18. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du comité mixte institué par l'accord d'association euro-méditerranéen intérimaire relatif aux échanges et à la coopération entre la Communauté européenne, d'une part, et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), agissant pour le compte de l'Autorité palestinienne de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, d'autre part, en ce qui concerne le remplacement du protocole n° 3 de cet accord, relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative, par un nouveau protocole qui, pour ce qui est des règles d'origine, fait référence à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes

19. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Conseil d'association institué par l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part, en ce qui concerne le remplacement du protocole n° 4 de cet accord, relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative, par un nouveau protocole qui, pour ce qui est des règles d'origine, fait référence à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes
20. Afghanistan
= Projet de conclusions du Conseil sur l'Afghanistan
21. Pakistan
 - a) Projet de conclusions du Conseil sur le Pakistan
 - b) Plan quinquennal de coopération UE-Pakistan - rapport sur la mise en œuvre 2015
22. Principaux aspects et choix fondamentaux de la PESC (partie II, point E, paragraphe 25, de l'accord interinstitutionnel du 2 décembre 2013) - 2014
= Projet de rapport annuel de la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au Parlement européen
23. = Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2012/642/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie
= Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie
24. = Décision du Conseil portant mise à jour de la liste de personnes, groupes et entités auxquels s'appliquent les articles 2, 3 et 4 de la position commune 2001/931/PESC relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme, et abrogeant la décision (PESC) 2015/521
= Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 2, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 2580/2001 concernant l'adoption de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et abrogeant le règlement d'exécution (UE) n° 2015/513
25. Mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie
26. Rapport semestriel sur l'état d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive (2015/I)
27. Projet de conclusions du Conseil sur la République Centrafricaine
28. Projet de conclusions du Conseil relatives au Mali
29. (évent.) Projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole additionnel à l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne

30. Proposition de Décision du Conseil établissant la position à adopter par l'Union européenne au sein du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce sur l'adhésion de la République du Kazakhstan à l'OMC
31. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 8.7.2015 complétant le règlement (UE) n° 223/2014 du Parlement européen et du Conseil par des dispositions spécifiques relatives à la notification des irrégularités en ce qui concerne le Fonds européen d'aide aux plus démunis
32. Projet de décision du Conseil sur la conclusion, au nom de l'Union européenne, de la convention européenne sur la protection juridique des services à accès conditionnel et des services d'accès conditionnel
33. Affaire portée devant la Cour de justice de l'Union européenne
Affaire C-227/15 P (Jean-Marie Cahier e.a. contre Conseil de l'Union européenne, Commission européenne et République française)

II

34.	Présentation de l'ordre du jour provisoire et préparation de la session du Conseil (Justice et Affaires intérieures) du 20 juillet 2015 (À titre exceptionnel, en présence des États associés)	
–	Projet de conclusions des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, concernant la réinstallation, au moyen de mécanismes multilatéraux et nationaux, de 20 000 personnes déplacées ayant manifestement besoin d'une protection internationale	9
–	Projet de résolution des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, concernant la relocalisation depuis la Grèce et l'Italie de 40 000 personnes ayant manifestement besoin d'une protection internationale	9
–	Proposition de décision du Conseil instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie et de la Grèce	10
–	Projet de conclusions du Conseil sur la désignation de certains pays tiers comme pays d'origine sûrs	10
–	Autres points en rapport avec la session du Conseil	10
35.	Préparation de la session du Conseil (Affaires étrangères) du 20 juillet 2015	
=	Iran	11
=	Tunisie	11
=	Processus de paix au Moyen-Orient	11
=	Projet de conclusions du Conseil sur le plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie (2015-2019)	12
=	Autres points en rapport avec la session du Conseil	13
36.	Projet de conclusions du Conseil sur la diplomatie dans le domaine de l'énergie	13
37.	Suivi du Sommet de la zone euro du 12 juillet 2015	14
38.	Suivi du Conseil (Affaires économiques et financières) du 14 juillet 2015	14
39.	Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation	14

1. Adoption de l'ordre du jour et des points "I"

doc. 10856/1/15 REV 1 OJ/CRP2 28 + REV 1 COR 1 + CM 3402/15

L'ordre du jour provisoire est approuvé moyennant les changements suivants :

Les points suivants ont été **ajoutés**:

(Coreper 2^e partie, sous I)

- 40. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 8.7.2015 complétant le règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil par des dispositions spécifiques relatives à la notification des irrégularités en ce qui concerne le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen, le Fonds de cohésion et le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche**
= **Décision de prolongation du délai pour soulever des objections à l'acte délégué**
10880/15 FSTR 43 FC 41 REGIO 56 SOC 451 EMPL 296 GAF 23 FIN 519
AGRISTR 55 PECHE 251 CADREFIN 37 DELACT 94
10735/15 FSTR 38 FC 39 REGIO 52 SOC 442 EMPL 287 GAF 22 FIN 504
AGRISTR 53 PECHE 245 CADREFIN 32 DELACT 87
- 41. La position de l'Union européenne et ses États Membres en vue de la deuxième Réunion des Signataires du Mémorandum d'Entente sur la Conservation des Requins Migrateurs**
= **Conclusions du Conseil**
10825/15 PECHE 248
- 42. Projet de conclusions du Conseil sur la diplomatie en matière de climat menée par l'UE**
10899/15 DEVGEN 133 CLIMA 80 COPS 226 CFSP/PESC 400 ENV 487 ONU 99
- 43. Projet de conclusions du Conseil sur le réexamen de la Position Commune 2008/944/PESC régissant les exportations d'armes et la mise en œuvre du traité sur le commerce des armes (TCA)**
10672/15 COARM 166 CFSP/PESC 354
10671/15 COARM 165 CFSP/PESC 353
6901/1/15 REV 1 PESC 245 COARM 53
+ REV 2 (hr)
- 44. Association avec la République de Serbie**
– **Décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République de Serbie, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne**
10931/15 ELARG 38

45. Projet de conclusions du Conseil sur la migration

10986/15 COAFR 223 RELEX 616 ACP 107 DEVGEN 136 ASIM 59 JAI 575
COPS 229 MAMA 109

46. Mise en œuvre du règlement Eurodac en ce qui concerne l'obligation de relever les empreintes digitales

11013/15 ASIM 60 EURODAC 8

Le Comité approuve les points "I" tels que repris au sommaire du présent document et dont les détails se trouvent au(x) document(s) cités sous point 1. ci-dessus.

Coreper 2^e partie

II

34. Présentation de l'ordre du jour provisoire et préparation de la session du Conseil (Justice et Affaires intérieures) du 20 juillet 2015 (À titre exceptionnel, en présence des États associés)

The Presidency presented the draft agenda for the abovementioned meeting and invited delegations to provide the necessary information to the Presidency concerning their pledges for relocation and resettlement instruments with a view to reaching an agreement on the overall numbers of persons to be relocated and resettled at the JHA Council meeting on 20 July 2015.

- **Projet de conclusions des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, concernant la réinstallation, au moyen de mécanismes multilatéraux et nationaux, de 20 000 personnes déplacées ayant manifestement besoin d'une protection internationale**
= **Adoption**
10595/2/15 REV 2 ASIM 48 RELEX 558
9376/15 ASIM 31 RELEX 438 COMIX 250
+ ADD 1

The Committee was able to reach agreement on the outstanding issues in the abovementioned draft conclusions set out in 10595/2/15 REV 2. The Representatives of the Governments of the Member States meeting within the Council were invited to adopt them on 20 July 2015.

- **Projet de résolution des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, concernant la relocalisation depuis la Grèce et l'Italie de 40 000 personnes ayant manifestement besoin d'une protection internationale**
= **Adoption**
10849/1/15 REV 1 ASIM 56
+ REV 1 COR 1
9355/15 ASIM 30 MIGR 30 COMIX 247
+ ADD 1

The Committee examined the abovementioned draft Resolution on the basis of the document 10849/1/15 REV 1 presented by the Presidency. A large majority of delegations indicated they could support the text. The Committee agreed to invite the Representatives of the Governments of the Member States meeting within the Council to adopt the Resolution, subject to the lifting of the remaining reservations (by EL, IT and the Commission).

- **Proposition de décision du Conseil instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie et de la Grèce**
 - = **Orientation générale / État d'avancement et orientations pour la suite des travaux**
 - 10596/2/15 REV 2 ASIM 49
 - 9355/15 ASIM 30 MIGR 30 COMIX 247
 - + ADD 1

The Committee examined in detail the outstanding issues of the proposal for a Council decision establishing provisional measures in the area of international protection for the benefit of Italy and Greece on the basis of document 10596/2/15 REV 2. Following this examination, an agreement was reached on most issues and most delegations were in a position to lift their reservations. The Commission was invited to make a statement replying to the concerns expressed by several delegations on different financial issues of the proposal. Some delegations maintained their reservations which will be addressed at the JHA Council meeting on 20 July 2015 with a view to reaching agreement on a general approach.

- **Projet de conclusions du Conseil sur la désignation de certains pays tiers comme pays d'origine sûrs**
 - = **Adoption**
 - 10687/1/15 REV 1 ASIM 50 COWEB 65

Following the examination of the abovementioned draft Council conclusions on the basis of document 10687/1/15 REV 1, a large majority of delegations indicated they could support the text, including the compromise proposals presented by the Presidency. However, one delegation (ES) still had a reservation. The Committee agreed to forward the text to the Council with a view to reaching an agreement at its meeting on 20 July 2015.

- **Autres points en rapport avec la session du Conseil**

The Presidency informed delegations that the Council would, at its meeting on 20 July 2015, examine the following issues under "AOB":

- Valletta Summit
- EU return policy.

35. Préparation de la session du Conseil (Affaires étrangères) du 20 juillet 2015

The Committee took note of the presentation by the European External Action Service on the preparation of the Council meeting (Foreign Affairs) on 20 July 2015.

= **Iran**

Discussion shall be limited to the Agreement on Iran's nuclear programme.

= **Projet de conclusions du Conseil sur l'accord nucléaire avec l'Iran**
11035/15 MOG 62 CFSP/PESC 421 CONOP 79 IRAN 1

The Committee examined the draft Council conclusions on the agreement on Iran's nuclear programme on the basis of document 11035/15 and agreed to forward them to the Council for adoption, as set out in 11079/15.

= **Tunisie**

Discussion triggered by the recent tragic events in Tunisia, on how to increase EU support of security and political and socio-economic development in the country and the broader region, including fight against terrorism based on an issues paper. Debate followed by a lunch meeting with Prime Minister H. Essid and Minister of Foreign Affairs T. Baccouche of Tunisia.

= **Projet de conclusions du Conseil**
10885/15 MAMA 102 CFSP/PESC 396 RELEX 600 TU 13

The Committee examined the draft Council conclusions on Tunisia on the basis of document 10885/15 and agreed to forward them to the Council for adoption, as set out in 11048/15.

= **Processus de paix au Moyen Orient**

Debate with participation of EUSR F. Gentilini on ideas how to revive the peace process and on the role of EU in the current situation on the ground.

= **Projet de conclusions du Conseil sur le processus de paix au Moyen-Orient**
10960/15 COMEP 13 MAMA 106 CFSP/PESC 412

The Committee examined the draft Council conclusions on the Middle East Peace Process on the basis of document 10960/15 and agreed to forward them to the Council for adoption, as set out in 11049/15.

= **Projet de conclusions du Conseil sur le plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie (2015-2019)**

10758/15 COHOM 75 CFSP/PESC 376 COSCE 2 FREMP 154 INF 126
JAI 546 RELEX 578 DEVGEN 121 CONUN 137

The Committee examined the draft Council conclusions on the EU Action Plan on Human Rights and Democracy as set out in document 10758/15 and agreed to forward them to the Council for adoption.

The following statements were made by AT and FR:

Austrian declaration on Action 18(c) of the EU Action Plan on Human Rights and Democracy concerning the development of National Action Plans (NAPs) on the implementation of the UN Guiding principles on Business and Human Rights:

"Austria continues to fully support the UN Guiding Principles on Business and Human Rights and welcomes all steps towards their meaningful implementation. On a national level, Austria is committed to take, within the ongoing preparation of a National Action plan on Human Rights, concrete steps in order to strengthen the capacities of the Austrian National Contact Point for the OECD Guidelines for Multinational Enterprises to implement the UN Guiding Principles with a particular focus on the third pillar, access to remedy. Besides, Austria will commission two studies on the implementation of the CSR Strategy of the European Commission and on the challenges of transnational judicial proceedings in the context of business and human rights. Austria has taken note of Action 18(c) of the EU Action Plan on Human Rights and Democracy and will assess further steps - in particular the development of a dedicated NAP on business and human rights, or on CSR, or other tools/initiatives in this area - in the light of the results of the ongoing efforts."

* * *

Plan d'action UE 2015 pour les droits de l'Homme/Populations autochtones – Déclaration nationale

"La France souscrit au Plan d'action de l'Union européenne sur les droits de l'Homme et la démocratie, qui constitue l'aboutissement d'un travail important et essentiel destiné à renforcer l'efficacité, la cohérence et la visibilité de l'action extérieure de l'Union européenne dans ces domaines, à travers notamment une meilleure utilisation des instruments, y compris financiers, à cette fin. La France souhaite apporter les précisions suivantes concernant les points 16d) et 17c) du plan d'action.

La France, attachée au principe d'égalité entre tous les individus, soutient toute démarche permettant d'assurer aux populations autochtones la pleine jouissance des droits fondamentaux. Se référant à la déclaration interprétative qu'elle a formulée lors de l'adoption de la Déclaration des Nations-Unies sur les Droits des peuples autochtones, la France tient toutefois à rappeler qu'en vertu des principes à valeur constitutionnelle d'indivisibilité de la République et d'unité du peuple français, la France ne reconnaît aucun droit collectif à quelque groupe que ce soit, défini par une communauté d'origine, de culture, de langue ou de croyance.

Les droits de l'Homme sont des droits universels qui ont vocation à s'appliquer à tous les individus, sans aucune distinction. La France reste engagée à ce que chaque individu puisse jouir pleinement et effectivement, sans aucune discrimination, de ces droits fondamentaux."

= **Autres points en rapport avec la session du Conseil**

Climate change / Post 2015 Agenda for sustainable development (HR debrief from Addis Ababa and on preparations for New York and Paris Summits), migration / preparation of the Valetta conference / High Level Western Balkans conference, operation EUNAVFOR MED, FYROM, Cuba and Colombia and Russian language media initiatives by the European Endowment for Democracy. A number of delegations requested debate on Bosnia and Herzegovina.

EU-FYROM Stabilisation and Association Council will take place after the Council meeting.

Council conclusions are foreseen on Afghanistan, Pakistan, Mali, CAR, climate diplomacy, energy diplomacy, EU common position on arms exports, external aspects of migration.

Libya: discussion on latest development, political settlement and EU response with participation of UNSR B. Leon.

36. Projet de conclusions du Conseil sur la diplomatie dans le domaine de l'énergie
10791/15 CFSP/PESC 385 COPS 219 ENER 277 ENV 476 COMER 98 CLIMA 79

The Committee agreed on the draft Council conclusions on Energy Diplomacy.

The Committee took note of the position of the French and Belgian delegations regarding the procedure followed for adopting these conclusions, as well as of the position of the Estonian delegation, regarding the perspectives of renewing energy co-operation with Russia.

The outcome of the deliberations of the Committee on this item is set out in 10993/15.

37. Suivi du Sommet de la zone euro du 12 juillet 2015

Le Comité a pris note du résumé de la Présidence sur le suivi du Sommet de la zone Euro et de l'intention de la Slovénie d'inclure la déclaration suivante dans le procès-verbal du Comité:

"With regards to the Euro Summit Statement of 12 July, Slovenia emphasizes that it can only agree to a new programme with possible debt re-profiling if exposure of Slovenia in terms of percentage of GDP is brought down below the Euro zone average."

38. Suivi du Conseil (Affaires économiques et financières) du 14 juillet 2015

Le Comité a pris note du résumé de la Présidence sur le suivi de la réunion du Conseil.

39. Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation = Informations communiquées par la présidence

The Committee took note of the information given by the Presidency on the outcome of the interinstitutional meeting that took place on 10 July 2015. Joint aim of the 3 Institutions is to conclude in 2015.
